

Nom d'équipe : Loranger Marcoux			
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
			
1 Stéphane GAudet	2 ANn Sophie Del VEcchio	3 Francis Del Vecchio	4 Marc-ANDré Blais
			
5 Pierre-Marc Mallette	6 MMaxime Savignac	7 Dominique Shoofey	8 Mathieu Vézina
			
9 Patrick Dionne	10 Jean-Claude Turcotte	11 Pierre Bazinet	12 Stéphane Wener
			
13 ANne-Sophie Gaudet	14 Kevin Romero Arduengo	15 MATHijs Blom	16 Béatrice GAudet
			
17 Eduargo Sebrango	18 MMaxime David	19 Christophe Geroffrion	20 Norm Dionne